

COMMISSION DU FOOTBALL D'ANIMATION

BO N°12 du 8 novembre 2018

Présents : M. PITIE – M. BOUDET - TISSEYRE.

⇒ Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la Commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumises.

CATEGORIE U13

Engagements supplémentaires 2^{ème} Phase

La Commission enregistre les engagements des équipes suivantes pour la 2^{ème} Phase des U13 :

- SC Narbonne Montplaisir 4,
- Entente Clape / Coursan 2,
- CO Castelnaudary 2,
- Quillan FAHVA 2,
- Entente Naurouze/Salles 2.



Composition des poules de la 2^{ème} Phase

Pour rappel, la Commission précise les modalités d'organisation de cette 2^{ème} Phase, présenté aux clubs lors des réunions de secteurs de début de saison et approuvé par le Comité Directeur du District (PV n°6 du 27 septembre 2018).



Suite au souhait du FC Armissan, évoluant en Niveau 1 en 1^{ère} Phase, de positionner son équipe en Départementale 2 en 2^{ème} Phase, la Commission accède à la requête du club.

La place laissée vacante en Niveau 1 échoit à au meilleur troisième de l'ensemble des poules du Niveau 2 :

- Poule A : **FC Massogien 2** 18 pts / 8 matches (ratio 2,25),
- Poule B : Trapel Pennautier FC 2 : 15 pts / 8 matches (ratio 1,875)
- Poule C : FC Alaric 1 : 12 pts / 6 matches (ratio 2),
- Poule D : SC Narbonne Montplaisir 3 : 13 pts / 8 matches (ratio 1,625).

Cette 2^{ème} Phase, organisé sous forme de Critérium, débutera le samedi 17 novembre 2018 et s'achèvera le samedi 16 février 2019.

Le calendrier de cette 2^{ème} Phase est consultable sur le [SITE DU DISTRICT](#), et a été adressé aux clubs par courrier électronique sur leur messagerie officielle.



PLAISIR



RESPECT



ENGAGEMENT



TOLÉRANCE



SOLIDARITÉ

POULE ELITE

FA CARCASSONE 2
LIMOUX PIEUSSE FC 1
GF PIEGE-LAURAGAIS-MALEPERE 1
FC LE COUGAING 1
TREBES FC 1
ENTENTE ST MARCEL/MOUSSAN 1
FU NARBONNE 1
SC NARBONNE MONTPLAISIR 1

DEPARTEMENTAL 1

POULE A	POULE B	POULE C	POULE D
FC MASSOGIEN 1	CO CASTELNAUDARY 1	ES MALVES 1	MJC GRUISSAN FC 1
GFC 1	QUILLAN FAHVA 1	US CONQUES 1	FC CORBIERES MEDITERRANEE 1
FC BRIOLET 2	GF PIEGE-LAURAGAIS-M. 2	ENTENTE LEZIGNAN/LUC 1	ENTENTE LEZIGNAN/LUC 2
FC MALEPERE 1	FC BRIOLET 1	US MINERVOIS 1	FU NARBONNE 2
US CONQUES 2	TRAPEL PENNAUTIER FC 1	O. CUXAC D'AUDE 2	O. CUXAC D'AUDE 1
SPARTAK DU LAUQUET 1	GFC 2	HAUT-MINERVOIS OL. 1	SC NARBONNE MONTPLAISIR 2
O. OZANAM 1	TREBES FC 2	FA CARCASSONNE 1	FC SALLELES D'AUDE 1
FA CARCASSONNE 3	FC MASSOGIEN 2	GFC 3	ST MARCEL/MOUSSAN 2

DEPARTEMENTAL 2

POULE A	POULE B	POULE C
ENTENTE NAUROUZE/SALLES 1	FC ALARIC 1	SC NARBONNE MONTPLAISIR 4
CO CASTELNAUDARY 2	TRAPEL PENNAUTIER FC 3	ENTENTE CLAPE/COURSAN 2
O. MONTREAL 1	ENTENTE ST MARCEL/MOUSSAN 3	FC ARMISSAN 1
ENTENTE 3S 1	ENTENTE LEZIGNAN/LUC 3	FC CORBIERES MEDITERRANEE 2
QUILLAN FAHVA 2	FA CARCASSONNE 4	UFC NARBONNE 1
US MONTAGNE NOIRE 1	TRAPEL PENNAUTIER FC 2	FC ST NAZAIRE 1
FC LE COUGAING 2	ES ARZENS 1	ENTENTE CLAPE/COURSAN 1
LIMOUX PIEUSSE FC 2	FC MALEPERE 2	SC NARBONNE MONTPLAISIR 3
ENTENTE NAUROUZE/SALLES 2		



Coupe de l'Aude U13 – Lieux des rencontres

La Commission informe les clubs des lieux des rencontres du 1^{er} Tour de la Coupe de l'Aude. Pour rappel, ces matches se dérouleront le samedi 10 novembre 2018.

POULES	CLUBS ORGANISATEURS	CLUBS VISITEURS	CLUBS VISITEURS	CLUBS VISITEURS
POULE A	FC ST NAZAIRE 1	ST MARCEL/MOUSSAN 1	FC CORBIERES MED. 2	
POULE B	ST MARCEL/MOUSSAN 3	FU NARBONNE 1	FU NARBONNE 3	
POULE C	MJC GRUISSAN FC 1	O.CUXAC D'AUDE 1	SC NARBONNE M. 3	
POULE D	FC ARMISSAN 1	US MINERVOIS 1	E LEZIGNAN/LUC 3	UFC NARBONNE 1
POULE E	FC SALLE LES D'AUDE 1	SC NARBONNE M. 1	SC NARBONNE M. 2	ST MARCEL/MOUSSAN 2
POULE F	FU NARBONNE 2	E LEZIGNAN/LUC 2	E LEZIGNAN/LUC 1	FC CORBIERES MED. 1
POULE G	FC MASSOGIEN 1	FC BRIOLET 2	FC MALEPERE 2	FA CARCASSONNE 3
POULE H	LIMOUX PIEUSSE FC 1	ES ARZENS 1	HAUT-MINERVOIS OL 1	TRAPEL PENNAUTIER FC 2
POULE I	CO CASTELNAUDARY 1	FC LE COUGAING 1	TRAPEL PENNAUTIER FC 1	ENTENTE 3S 1
POULE J	GFC 2	QUILLAN FAHVA 1	FA CARCASSONNE 4	O. MONTREAL 1
POULE K	E NAUROUZE/ SALLES 1	GF PIEGE-LAURAGAIS-M. 1	US CONQUES 2	GFC 1
POULE L	FC BRIOLET 1	O. OZANAM 1	US MONTAGNE NOIRE 1	TREBES FC 2
POULE M	GF PIEGE-LAURAGAIS-MALEPERE 2	TREBES FC 1	FC MALEPERE 1	
POULE N	US CONQUES 1	ES MALVES 1	FC LE COUGAING 2	
POULE O	FA CARCASSONNE 1	FC ALARIC 1	LIMOUX PIEUSSE FC 2	
POULE P	FA CARCASSONNE 2	TRAPEL PENNAUTIER FC 3	GFC 3	

Il est demandé aux clubs recevant, disposant de plusieurs installations sportives, de communiquer au [SECRETARIAT DU DISTRICT](#) le lieu où ils souhaitent jouer ce 1^{er} Tour de la Coupe de l'Aude, avant le mardi 6 novembre 2018, délai de rigueur.

Les 16 équipes vainqueur de ces plateaux (soit le 1^{er} de chaque poule) seront qualifiées pour la Phase Départementale du Festival Foot des U13. Les autres équipes prendront part au Challenge Peytavy.

- ❖ **RAPPEL** : en cas d'égalité, les équipes sont départagées par les résultats de l'épreuve de jonglerie réalisée avant le début des rencontres. Chaque équipe devra **présenter 12 joueurs dès la phase préliminaire (1^{er} Tour)**.



En effet, chaque joueur **absent** marquera 0 point au défi technique pour son équipe, sachant que le défi **concernera les 12 joueurs** et plus les 8 meilleures performances. **Cette particularité ne s'appliquera que pour la Coupe de l'Aude.**

Les clubs peuvent inscrire le nombre d'équipes qu'ils souhaitent en Coupe. Toutefois, un club ne pourra avoir plus de deux équipes qualifiées à la Phase Départementale du Festival Foot U13.

Report de rencontres U10-U13 Féminines

Suite au report de la journée du 20 octobre 2018, la Commission informe les clubs que les rencontres suivantes sont reprogrammées au Samedi 15 décembre 2018 :

- **Poule A :**
 - o FC Malepère / GF Piège-Lauragais-Malepère.

- **Poule B :**
 - o ES Malves / MJC Gruissan FC,
 - o FU Narbonne / Luc FC,
 - o FF Bassin Féminin 2 / FC Corbières Méditerranée,

La Commission laisse la possibilité aux clubs qui le désirent de jouer ses rencontres en semaine avec accord écrit des deux équipes parvenu au District dans les délais requis.



Le Président de la Commission
Gérard PITIE